

AFFACTURAGE CLASSIQUE

Les 3 services de l'affacturage

1/ Financement sous 24h/48H :

L'affacturage permet le financement des factures de vos débiteurs.

2/ Garantie contre les impayés :

L'affacturage apporte une garantie contre les dépôts de bilan de vos clients.

3/ Gestion du poste client :

L'affacturage permet la gestion de votre poste clients avec un suivi par facture inclus l'encaissement et le recouvrement.

Coût de l'affacturage

Les coûts comprennent la gestion des factures, la relance clients et de la garantie des créances.

Ce coût de gestion varie entre 0.2% et 4% du montant des créances. Ce tarif est déterminé par de multiples critères :

- Montant de chiffre d'affaire cédé,
- Taille moyenne des factures,
- Qualité des clients,
- Qualité du cédant,
- Processus de facturation.

Financement

Le coût de financement de la créance correspond au taux d'intérêt Euribor 3 mois plus un pourcentage entre 0,2% à 4%.

Délégation avec un contrat d'assurance-crédit

Tout les contrats d'affacturage acceptent un contrat d'assurance-crédit en place chez le client. Cela permet de déléguer son contrat au factor afin qu'il puisse financer plus facilement.

Pourquoi utiliser l'affacturage ?

L'affacturage est une solution rapide qui permet de pouvoir mobiliser une créance avec une ligne déplafonnée un peu comme une ligne Dailly chez le banquier.

L'affacturage pour quelle société ?

Pour toutes les entreprises voulant utiliser ses moyens de financement court terme.

Les entreprises sont les TPE, PME, SA, SAS, SASU, SARL, SESARL, EURL, EI, SCP, SCOOP, SNC et les entreprises en création.

Cette technique de financement est idéale aux entreprises ayant :

- Une forte croissance,
- Une forte saisonnalité,
- Des investissements importants,
- Des délais de paiement longs

Les types particuliers de facturation et le processus (bon de commande, devis, bon de livraison, bon d'enlèvement, situation de travaux, etc), sont des éléments fondamentaux du contrat d'affacturage.

Les cas sensibles :

Les situations de travaux sont des factures intermédiaires exprimées en pourcentage. L'affacturage pourra financer ces étapes définies.

Le paiement direct : quand le débiteur règle directement son fournisseur à la place de la société d'affacturage. Cela arrive mais il faut être vigilant, le factor apprécie peu.

Les RFA/PP : le montant des Remises de Fin d'Année et Participation Publicitaire, remise courante dans la GMS devra être pris en compte

La garantie des créances dans le contrat d'affacturage

Les créances sont garanties en cas de dépôt de bilan à hauteur du financement accordé. les créances sont donc indemnisées si le client se trouve placé en procédure collective, redressement judiciaire ou liquidation judiciaire.

Si l'absence de paiement est lié à un litige technique ou commercial, un retard négocié ou non négocié ou autre problème, la créance est rétrocédée à l'entreprise afin que celle-ci règle ce problème avec son client. C'est le dé-financement.

Pour anticiper la rétrocession d'une créance il vaut mieux prendre un contrat d'assurance crédit indépendant du contrat d'affacturage qui garantira les créances impayées dans tous les cas de figure.

Durée d'un contrat d'affacturage

Le cycle moyen d'un contrat d'affacturage est d'environ trois ans pour vous proposer une solution d'affacturage adaptée à vos besoins, à votre chiffre d'affaires et au meilleur coût du marché. Nous travaillons avec toutes les sociétés d'affacturage intervenants sur le marché français, belge et luxembourgeois.

Les points forts de l'affacturage

- Financement des factures clients sous 24h,
- Indemnisation des créances impayées suite à un dépôt de bilan,
- Gestion et recouvrement du poste clients.